



MAIRIE VAUJANY

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS :	11
EN EXERCICE :	11
PRESENTS :	10
VOTANTS :	11
POUR :	11
ABSTENTION :	0
CONTRE :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 6 avril 2026

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Eric BASSET, Elvina SAVIOUX, Philippe KOZMIN, Valérie MARTINET, Laurence LATTARD, Patrick CHANOUX, Séverine VAQUERIZO, Nicolas ARNAUD

Absents : Eric DOURNON

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n° 04-10042026-14 : Régie Logement de la Commune de Vaujany – Dôme des Rousses : Approbation des tarifs "logements saisonniers" Été 2026 et Hiver 2026-2027

Depuis plusieurs années, la commune mobilise une partie de son parc d'appartements touristiques pour permettre le logement des travailleurs saisonniers des socioprofessionnels de la commune.

Ce sont aujourd'hui les appartements du Dôme des Rousses qui sont mobilisés pour répondre à ce besoin.

La résidence Le Dôme des Rousses propose 31 appartements avec 4 typologies différentes :

9 appartements de type Studio 2/3 personnes (env. 22,5 m²)

Séjour avec 1 canapé gigogne 2 personnes + 1 lit simple dans le couloir
Kitchenette équipée (plaque vitro 2 feux, lave-vaisselle, micro-ondes/gril, réfrigérateur, cafetière)
Salle de douche et WC

16 appartements de type 2 pièces 4/5 personnes (env. 33 m²)

Séjour avec lit gigogne (2 personnes)
Chambre avec 1 lit double + 1 lit simple dans le couloir
Kitchenette équipée (plaque vitro 2 feux, lave-vaisselle, micro-ondes/gril, réfrigérateur, cafetière)
Salle de bains
WC séparé

4 appartements de type 3 pièces 6/7 personnes (env. 48 m²)

Séjour avec lit gigogne (2 personnes)
Chambre avec 2 lits simples + chambre avec 1 lit double et 1 lit simple
OU chambre avec 1 lit double + chambre avec 3 lits simples
OU chambre avec 1 lit double + chambre avec 1 lit simple + 2 lits superposés
Kitchenette équipée (plaque vitro 4 feux, lave-vaisselle, micro-ondes/gril, réfrigérateur, cafetière)
Salle de douche + salle de bains, WC séparé

2 appartements de type 4 pièces duplex 7/8 personnes (env. 50 m²)

Séjour avec lit gigogne (2 personnes)

Chambre avec 2 lits superposés

A l'étage : chambre avec 1 lit double, chambre avec 2 lits simples, chambre avec 1 lit simple

Kitchenette équipée (plaque vitro 4 feux, lave-vaisselle, micro-ondes/gril, réfrigérateur, cafetière)

Salle de douche + salle de bains

2 WC (dont 1 séparé)

La gestion de cette résidence est assurée en régie par les services de la commune dans une double dimension : contribuer à assurer l'hébergement des travailleurs saisonniers ET proposer les appartements restants disponibles à la location touristique.

Il est désormais nécessaire de procéder à la détermination des tarifs de location des appartements à destination des travailleurs saisonniers pour les prochaines saisons.

Les propositions de tarifs locatifs pour l'hébergement des travailleurs saisonniers pour l'été 2026 et l'hiver 2026/2027 sont présentées ci-dessous :

Logements saisonniers Dôme des Rousses	Tarifs hiver 2025- 2026 Hors charges	Tarifs Été 2026 / Hiver 2026-2027 Hors charges
Studio – 22.5 m ²	458 €/mois	462 € / mois
2 pièces - 1 chambre– 33 m ²	509 €/mois	513 € / mois
3 pièces - 2 chambres– 48 m ²	753 €/mois	759 € / mois
4 pièces duplex – 3 chambres - 50 m ²	947 €/mois	954 € / mois

Les tarifs ont été révisés sur la base de l'évolution de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 4ème trimestre 2025.

Ces tarifs s'entendent hors charges. Les frais d'électricité restent à la charge directe du locataire.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Décide de fixer les loyers des logements saisonniers de la résidence Le Dôme des Rousses pour l'été 2026 et l'hiver 2026/2027 comme indiqué dans le tableau ci-dessous ;

Logements saisonniers Dôme des Rousses	Tarifs Été 2026 / Hiver 2026-2027 Hors charges
Studio – 22.5 m ²	462 € / mois
2 pièces - 1 chambre– 33 m ²	513 € / mois
3 pièces - 2 chambres– 48 m ²	759 € / mois
4 pièces duplex – 3 chambres - 50 m ²	954 € / mois

- Autorise l'intégration de ces tarifs au sein de la régie de recettes « Logement de la Commune de Vaujany » ;
- Donne toutes délégations à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire
Yves GENEVOIS


